

Haute-Normandie : le commerce embauche moins

Comme chaque année, Pôle Emploi Haute-Normandie a réalisé une enquête sur les besoins en main-d'œuvre des entreprises régionales en 2013. 38 700 entreprises ont été interrogées, 10 700 ont répondu. Il ressort de cette enquête que 25 000 intentions d'embauche ont été exprimées ; on en comptait 26 000 en 2012.

Le recul du commerce se poursuit

2 400 projets de recrutement sont exprimés par des établissements commerciaux pour 2013, contre 2 643 en 2012. Cela représente une baisse de 9%. Les besoins exprimés par le commerce de détail diminuent de 16%, avec 1 604 projets de recrutement pour 2013, soit 307 de moins qu'en 2012. Ceux du commerce et de la réparation automobile diminuent également de 39% en un an (-86 postes).

Seul le commerce de gros se redresse, avec 660 projets de recrutement en 2013, soit 149 de plus qu'en 2012.

Le bassin de Rouen est là aussi très présent, avec 34% des besoins exprimés de la région dans ce secteur. Les bassins de Caux-Maritime et du Havre se positionnent en deuxième et troisième position, avec 10% des besoins exprimés dans la région.

Pas facile de recruter

Pour les TPE commerciales et artisanales, il n'est pas toujours facile de recruter. Par exemple, dans le secteur des cafés et des restaurants, 460 intentions d'embauche de serveurs sont exprimées pour 2013, mais les candidats sont rares pour les satisfaire.

Profitez du crédit d'impôt pour les TPE

En Haute-Normandie, le préfet Pierre Henri Maccioni se mobilise pour faire connaître le CICE (le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) dont l'objectif est de faciliter le développement des entreprises, de TOUTES les entreprises. Car trop de responsables de TPE pensent souvent (à tort) que ce dispositif n'est pas fait pour eux. *«Il est ouvert à l'ensemble des entreprises employant des salariés, rappelle le préfet, imposées à l'impôt sur les sociétés ou à l'impôt sur le revenu d'après leur bénéfice réel, quel que soit le mode d'exploitation (entreprise individuelle, société de personnes, société de capitaux, etc.), et quel que soit le secteur d'activité (agricole, artisanal, commercial, industriel, de services...)».*

Résultat, les TPE commerciales, artisanales et de services peuvent en bénéficier. On aurait tort de s'en priver ; d'autant que le CICE peut être pré-financé.

Rappelons que le CICE porte sur l'ensemble des rémunérations versées aux salariés au cours d'une année civile qui n'excèdent pas 2,5 fois le SMIC calculé sur la base de la durée légale de travail. Le taux du crédit d'impôt sera de 4 % pour les rémunérations versées en 2013 puis 6 % à compter de 2014.

Conscient de la nécessité d'informer, le CGA de Haute-Normandie, en partenariat avec l'AGEFOS-PME et la CGPME a organisé en juin, 3 rencontres de présentation des nouvelles mesures gouvernementales (CICE, BPI, emplois d'avenir, contrats de génération) à Rouen, au Havre et à Evreux.

Pour en savoir davantage : www.ma-competitivite.gouv.fr

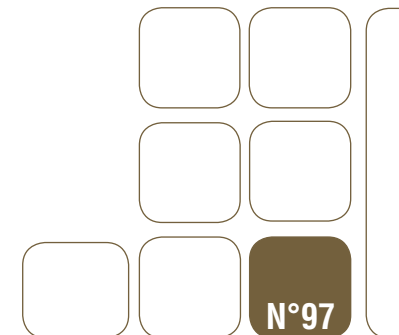
Positif : le chantier «Cegid Agrément» est maintenant achevé

Après plusieurs mois d'études et de mise en œuvre, le nouveau logiciel de gestion du Centre « Cégid Agrément » est maintenant opérationnel et fonctionnel. Souple, personnalisable et adaptable, cet outil informatique va permettre de mieux traiter toutes les informations utiles aux adhérents ; avec lui, le CGA de Haute-Normandie gagne en réactivité, fiabilité et en sécurité.

«Nous en avons profité pour faire évoluer notre organisation, explique le président Leduey, notre objectif est toujours de nous adapter pour offrir un service de qualité».

Dans le prolongement de ces changements, le Centre met en place actuellement la plateforme de documents et d'échanges en ligne « CAWEB », qui permettra à ses adhérents et partenaires de consulter sur Internet les dossiers nécessaires, mais aussi d'échanger facilement et rapidement sur différents services.

Le Centre entend ainsi renforcer ses relations et ses échanges avec l'ensemble de ses interlocuteurs, et leur fournir entière satisfaction.



👉 Bientôt, les Web'trophées

Cette année encore le CGA de Haute-Normandie s'associe aux Web'trophées organisés par le réseau des Chambres de commerce et le Pôle Normand des échanges électroniques.

L'objectif des Web'trophées est de récompenser les TPE commerciales, artisanales et de services qui font l'effort de se promouvoir sur le Web grâce à la mise en ligne d'un site attractif. Le concours se déroule en deux temps. D'abord, chaque Chambre de commerce sélectionne et récompense les meilleurs candidats de son territoire ; ensuite les lauréats territoriaux participent au concours régional qui distingue les «meilleurs haut-normands».

Les jurys territoriaux se réuniront entre le 9 septembre et le 4 octobre prochains ; le jury régional, lui, se prononcera le 10 octobre. On saura alors si, comme l'an dernier, un adhérent du CGA de Haute-Normandie est récompensé.

Pour les organisateurs, l'enjeu est important : l'économie numérique est un puissant levier de développement et il est important d'encourager les TPE à l'utiliser pour «changer de dimension et ouvrir leur marché».

Le CGA de Haute-Normandie partage cette conviction. Cela fait déjà longtemps, très longtemps, qu'il encourage ses adhérents à être présents sur internet. «Dès 2007, nous nous sommes associés à l'opération «Passeport pour l'économie numérique» lancé par le Ministère de l'Economie et des Finances, rappelle Jean-Paul Leduey, et nous avons dispensé de nombreuses formations pour aider les chefs d'entreprise».

Mieux, le CGA a été un précurseur puisqu'il a mis en ligne, il y a plus de 12 ans, «Normandie-Marchande.com», le portail permettant aux entreprises adhérentes de faire leurs «premiers pas» sur le Web pour mieux se faire connaître.

👉 Profitez des formations du CGA

L'action formation est l'une des plus importantes du CGA de Haute-Normandie. Près de 2 000 chefs d'entreprises en profitent chaque année pour accroître leurs compétences dans quatre grands domaines :

- Les métiers
- La gestion (entreprendre, vendre et gérer)
- L'informatique et l'économie numérique
- Le développement personnel

👉 Les tops et les flops des TPE

Quels sont les secteurs d'activité qui ont bien marché en 2012 et ceux qui, au contraire, se sont repliés ? La réponse est apportée par l'Observatoire des TPE, mis en place par la Fédération des Centres de Gestion Agréés, qui vient de publier «les tops et les flops» de 2012.

Les tops :

1. Les entreprises de nettoyage + 5,2%
2. Les professionnels des parcs et jardins + 4,5%
3. Les studios photographiques + 3,7%

D'autres professions sont en forme avec des hausses (plus timides) de leurs chiffres d'affaires : les commerces de fruits et légumes, les magasins de sports, les transporteurs de marchandises, les laveries et pressings.

Les flops :

1. Les magasins d'électroménager-TV-HIFI - 13,7%
2. Les agences immobilières - 9,9%
3. Les magasins de bricolage - 9,4%

Ajoutons aussi la menuiserie, les magasins de cadeaux-souvenirs, les magasins de meubles.

Quels enseignements ?

Année noire pour les petites entreprises françaises ! En 2012, toutes professions confondues, l'activité des TPE régresse de 2% (contre +1,9% en 2011). Ce mauvais chiffre met un brusque coup d'arrêt à la dynamique de reprise observée ces deux dernières années dans le commerce, l'artisanat et les services. Cette fois, la tendance est clairement négative et la sortie de crise tant espérée n'est plus d'actualité.

Tout le monde est concerné : les agriculteurs, les artisans, les commerçants et les prestataires de services. Les salariés des entreprises peuvent aussi en bénéficier. Point important, le coût des formations est compris dans le coût de la cotisation annuelle ; on aurait tort de s'en priver.

A noter : la nouvelle brochure «formation» pour le second semestre 2013 sera disponible début août.

Pour toute précision :
Patricia Cargnello : 02 35 63 57 99
patricia.cargnello@cgarhn.org

> Edito

Ça continue

Publiés par l'Observatoire économique de votre CGA, les derniers indicateurs d'activité des TPE de Haute-Normandie (ceux du 1er trimestre de cette année) confirment le repli constaté en 2012.

Du 1^{er} janvier au 31 mars, les chiffres d'affaires du commerce et des services ont reculé de 2,2%. La baisse d'activité est très forte dans le secteur de l'équipement de la personne (-8,6%) et celui des équipements de la maison (-5,4%). Le repli touche tous les métiers ; aucun d'eux n'échappe à la crise.

On retrouve une situation comparable pour l'artisanat du bâtiment (chiffres d'affaires en baisse de 1,7%) et certains métiers «décrochent» comme celui des plombiers : -10,9%.

A noter : les TPE régionales sont davantage touchées que les TPE françaises.

Comment résister dans ce contexte de crise ?

«Je constate, explique Jean-Paul Leduey, président du CGA, que les TPE qui s'adaptent le mieux sont celles où les chefs d'entreprises sont les mieux formés et informés : gestion, marketing, utilisation des technologies numériques...».

En temps de crise, le CGA de Haute-Normandie est un précieux «compagnon de voyage» grâce à sa boîte à outils.



> Brèves de CGA

- Avis aux délégués des adhérents, aux membres correspondants et aux administrateurs : la prochaine assemblée générale de votre CGA se tiendra le 14 octobre prochain dans le cadre prestigieux du Musée de Giverny.
- Le CGA a décidé de se rapprocher de la Chambre de Métiers de l'Eure, du Pôle Normand des échanges électroniques et de la CAPEB Haute-Normandie afin d'accroître l'efficacité de ses actions de formation : « nous voulons créer une dynamique positive en tirant tous dans le même sens et en élargissant le cercle des chefs d'entreprise bénéficiaires ».